



Journée internationale des droits de l'enfant : Colette Duquesne, itinéraire d'une enfant placée qui se bat pour les autres

Abandonnée à 3 mois et prise en charge par l'Assistance publique, Colette Duquesne n'a pas grandi dans une famille. Elle a trouvé sa voie en s'engageant. Confidences d'une fervente défenseuse des droits des enfants.

Par [Flore Pierson](#)

Publié le 20/11/2024 à 11h50, mis à jour le 20/11/2024 à 11h50 • Lecture 5 min.



Colette Duquesne, engagée depuis 30 ans, notamment pour les droits des enfants. • NICOLAS FRIESS/HANS LUCAS POUR LA VIE

Une jolie maison de ville en briques, un jardin soigné derrière des baies vitrées, dans une banlieue proche de Paris. Dans cette maison, Colette Duquesne, avec son sourire et son phrasé élaboré et précis, est prête à raconter son histoire.

Elle a sorti l'un des panneaux de l'exposition *Des droits de l'homme aux droits de l'enfant*, qu'elle a créée en 2019 pour les 30 ans de la Convention internationale des droits de l'enfant (1989). Une exposition participative qu'elle anime depuis lors, avec des membres de son association, de maisons d'enfants à caractère social en quartier pénitentiaire pour mineur, de centres socioculturels en centres d'accueil de demandeurs d'asile, d'écoles d'apprentissage en associations citoyennes et bénévoles. Un support pédagogique pour raconter ce grand combat des droits humains et pour informer les enfants qui en sont le plus éloignés qu'ils ont aussi des droits fondamentaux et peuvent être accompagnés pour les exercer.

Une enfance malgré tout

Sur ce panneau des « Enfants de l'Assistance publique », où se trouve une photo en noir et blanc, la petite Colette sourit déjà. Elle a 8 ans et se trouve au milieu de ses camarades de l'école communale d'Usy (Yonne), en 1962. Sur les 54 élèves, 41 sont de l'Assistance publique, placés par les agences locales des départements de la Seine, de Seine-et-Marne et de Seine-et-Oise dans ce Morvan pauvre, où l'accueil des enfants apporte un complément de revenus.

[A lire aussi : Enfants placés de l'ASE, ils ont réussi à se reconstruire](#)

« La vie du village et de l'école était ponctuée par leurs arrivées ; ils étaient souvent en crise, car séparés brutalement de leur famille et déposés rapidement par la meneuse. À l'école, certains montaient sur les tables, se roulaient par terre ou visaient le maître avec leurs porte-plumes, qui se plantaient dans le tableau. Pour nos yeux d'enfant, c'était tragicomique. »

Née grande prématurée et envoyée en couveuse, Colette est abandonnée par sa mère à 3 mois. À 2 ans, après un accueil à Montfort-l'Amaury (Yvelines), puis à Berck (Pas-de-Calais), elle est de retour à Paris, au dépôt Saint-Vincent-de-Paul, qui l'envoie cette fois dans le Morvan. D'abord chez une première nourrice, tenancière d'un bar, qui la trouve têtue et la met au coin au vu et su des villageois, puis chez une célibataire de 64 ans.

La vie matérielle est rude, mais elle la partage avec une « sœur nourricière », et leur « mémé nourrice » s'occupe bien d'elles. *« On était très libres, toujours à traîner dans la campagne, dans les bois, dans les ruisseaux. Ça m'a beaucoup plu, et ça m'a aidée, comme l'école et les livres qu'on me donnait et qui m'ouvraient à tant de mondes inconnus. »*

« Trouver des ressources »

L'entrée en 6e est, en revanche, une épreuve. Envoyée en internat, sans rien comprendre, sur la base de ses bons résultats scolaires, Colette débarque sans fourniture et se voit harcelée par l'une des professeures qui la surnomme « Assistance publique ». *« C'était très compliqué, se souvient-elle, mais j'ai tenu bon. »* C'est aussi à cette époque qu'elle retrouve l'une de ses sœurs, Martine, qui devient un pilier dans sa vie.

Après son bac, elle choisit la voie du journalisme et se présente à *L'Yonne Républicaine*. On lui répond : « *Sans parrainage, ça va être compliqué pour toi.* » Elle devient alors assistante sociale. « *On a tous fait des métiers où il y avait des bourses. Quand vous êtes une étudiante sans famille, vous êtes obligée de trouver très vite des ressources. En attendant ma bourse, je travaillais le soir, le week-end, c'était difficile.* »

Elle regrette quand même d'être passée à côté de sa vocation. « *Étrangement, on a omis de me convier à la cérémonie organisée pour ceux qui avaient eu le bac avec mention, alors que nous n'étions que deux, la fille du chirurgien et moi. Si j'avais été présente ce jour-là, peut-être quelqu'un m'aurait-il demandé "Qu'est-ce que tu veux faire maintenant ?", et j'aurais pu dire : "Je veux faire journaliste !" Une occasion comme ça, au bon moment, ça peut changer une vie.* »

Aimer et s'engager

Très vite, elle rencontre son mari. Ils ont trois enfants. « *Avec eux, nous avons fait plein de choses, passé beaucoup de temps. Être en famille, voir grandir les enfants, c'est un immense bonheur.* » Alors qu'elle n'a pas connu sa propre famille, elle a réussi à créer la sienne. Avec l'aide notamment de sa belle-famille, « *des gens modestes issus de familles de mineurs du Nord, très engagés dans le Parti communiste, les affaires municipales, la fanfare* »...

Parce qu'elle sait ce que la pauvreté fait endurer au quotidien, particulièrement aux enfants, Colette ne s'habitue pas à la misère et cherche sans relâche à la dénoncer. En 1995, elle écrit un livre, *Journal d'une assistante sociale* (Syros), où elle raconte l'état d'insalubrité et de promiscuité des logements délabrés qui mettent en péril la santé et la vie des enfants, ainsi que la violente spéculation immobilière de la banlieue parisienne dans les années 1980, qui chasse ces familles par la force.

Cet ouvrage a un réel écho. Téléràma écrit : « *Il faut absolument lire ce livre, c'est quasiment un devoir de citoyen.* » Colette a renoué ainsi avec sa vocation de journaliste. Plus tard, elle participe au comité de rédaction du *Journal du droit des jeunes* et anime des formations sur les droits humains et les droits de l'enfant. En 2016, elle devient présidente de la section France de l'ONG Défense des enfants international.

Promouvoir les droits fondamentaux

Pendant les états généraux du travail social, elle publie, avec un groupe de travailleurs sociaux du 115 de Toulouse, un plaidoyer pour que l'accès aux droits fondamentaux de tous soit reconnu comme mission du travail social. Pari gagné, la loi inscrit cette mission en première ligne de la définition du travail social.

Puis elle crée une nouvelle association, Des droits pour grandir, afin de promouvoir les droits fondamentaux dans les lieux même où vivent les enfants et où travaillent les professionnels qui les accompagnent. Elle a fait sienne cette phrase de Robert Badinter : « *Les droits fondamentaux sont le patrimoine commun le plus précieux que nous allons léguer à nos enfants.* » Et elle ajoute : « *Surtout pour ceux qui n'ont pas d'autre patrimoine. Car si on ne fait rien, les enfants privés d'enfance abîmeront ensuite la société, à force d'être abîmés par elle.* »

Acteurs de leur histoire

Une retraite bien active donc, pour celle qui, maintenant, grâce à l'atelier De vives voix et l'engagement de jeunes comédiens, aide par l'écriture et le spectacle à porter la voix des enfants placés au-delà des institutions, afin qu'ils deviennent acteurs de leur histoire. « *Quand ils montent sur scène avec leurs récits de vie et se font applaudir, ils inversent considérablement les choses !* »

Aujourd'hui elle est grand-mère, et l'un de ses fils, docteur en informatique, a créé une entreprise florissante, avec un cousin diplômé de HEC, le fils de sa sœur Martine. En une génération, le destin de cette famille a basculé, grâce à ces femmes engagées et aimantes. Colette conclut : « *Il faut continuer à aider les enfants placés à transformer leur expérience en force de vie.* »